



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

fédérations

Question écrite n° 94818

Texte de la question

M. Dominique Dord attire l'attention de M. le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports sur la situation de l'Union gymnique d'Aix-les-Bains. Cette structure de haut niveau pour la gymnastique aérobic est implantée dans cette commune depuis 2005. En 2011, sur un rapport du directeur technique national, elle a été labellisée pôle France et espoir, démontrant ainsi le dynamisme et le professionnalisme de l'encadrement. La Ville d'Aix-les-Bains soutient le pôle France et espoir et suit avec attention son évolution, ses résultats, son rayonnement international et assure un soutien financier dans les équipements sportifs utilisés. Plusieurs médailles d'or aux jeux mondiaux, aux championnats du monde et aux championnats d'Europe ont été obtenus par les équipes de France et notamment les gymnastes aixois. Malgré ces excellents résultats internationaux, une politique active de soutien, des créations d'emploi et une forte implication de la ville, la Fédération française de gymnastique a pris la décision de délocaliser la structure à la rentrée de septembre 2016. Cette décision, pour le moins précipitée, reste incompréhensible et serait lourde de conséquences si elle devait être appliquée. Il lui demande donc quelle est sa position vis-à-vis de ce dossier, et les dispositions qu'il entend prendre pour éviter cette délocalisation.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Dord](#)

Circonscription : Savoie (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 94818

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Ville, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Sports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 avril 2016](#), page 2652

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)